

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2019

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 3 octobre 2019,

Décisions:

Prend acte des décisions du Maire,

Conseil municipal précédent :

Adopte le compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 4 juillet 2019, à l'unanimité

Délibérations:

• Finances et commande publique

2019-10-01 Conclusion d'un protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise ROGER MARTIN

ACCEPTE de conclure un protocole d'accord transactionnel afin de régler le différend qui l'oppose à l'entreprise ROGER MARTIN RHONE ALPES par le versement d'une indemnité de 10 850 € net de taxe.

AUTORISE le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel, joint à la présente délibération.

A LA MAJORITÉ (Vote contre du groupe Francheville au Cœur et abstention de M. Cyril Kretzschmar)

2019-10-02 Décision modificative n° 1 pour l'exercice 2019

VOTE la décision modificative N°1 telle que présentée,

Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes : + 40 333,00 € Section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes : + 10 904,40 €

A LA MAJORITÉ (Vote contre du groupe Francheville au Cœur et abstention de M. Cyril Kretzschmar)

2019-10-03 Rapport annuel du délégataire de service public portant sur l'entretien, le gardiennage et les opérations de pompes funèbres extérieures des cimetières de Francheville

PREND ACTE du rapport annuel pour l'année 2018 présenté par la société MARBRERIE FUNERAIRE GENIN PIEGAY pour la gestion du service public relatif à l'entretien, le gardiennage et les opérations de pompes funèbres extérieures des cimetières de Francheville.

A L'UNANIMITÉ.

Cadre de vie – urbanisme

2019-10-04 Plan Climat Energie Communal:

attribution de subvention d'abondement aux bénéficiaires de la prime air-bois métropolitaine

APPROUVE l'attribution des subventions énumérées annexées conformément à la délibération du n° 2018-02-05 en date du 08/02/2018,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette attribution,

A L'UNANIMITÉ.

2019-10-05 Délibération portant autorisation au maire d'abonder au fond d'initiative communale auprès de la métropole de Lyon

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'abondement au fond d'initiative communale avec la Métropole de Lyon pour un montant de soixante mille euros (60 000€).

AUTORISE Monsieur le Maire à verser une subvention d'investissement à la Métropole de Lyon au titre de l'abondement du fond d'initiative communale à hauteur soixante mille euros (60 000€).

A L'UNANIMITÉ.

2019-10-06 Délibération portant autorisation au maire d'intégrer le Dispositif Métropolitain de Lutte contre l'Habitat Indigne (DMLHI) et de signer la convention financière afférente

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière au titre du Dispositif Métropolitain de Lutte contre l'Habitat Indigne (DMLHI) pour la période 2018-2023 en annexe à la présente délibération, dont les modalités de participation financière sont les suivantes :

- Chaque année, la participation de la commune sera calculée au prorata de la dépense réelle, en fonction du nombre et du type de dossiers (logement ou immeuble) traités annuellement dans la commune, par rapport au nombre total de dossiers.
- La participation de la commune s'effectuera en année N+1, en fonction du bilan annuel de l'action et selon les modalités suivantes :
 - Intervention au logement : maximum 160 euros TTC par dossier, à partir du 4ème dossier ouvert sur son territoire;
 - Intervention à l'immeuble: maximum 1 600 euros TTC par dossier, dès le 1er dossier ouvert sur son territoire (suite validation de la commune et des autres partenaires du dispositif).

AUTORISE Monsieur le Maire à verser les sommes afférentes à la Métropole de Lyon en application des modalités financières prévues dans la convention en annexe à la délibération.

A L'UNANIMITÉ.

2019-10-07 Autorisation au maire de financer par fonds de concours le remplacement de l'armoire d'éclairage public nécessaire au parc sportif

APPROUVE le financement de cette opération par fonds de concours selon les dispositions de l'article L. 5212-24 du code général des collectivités territoriales ;

APPROUVE le financement, sur le budget 2019, de l'opération de 4 634 € H.T portant sur la modification de l'armoire électrique située route de la gare, en versant au SIGERLy un fonds de concours d'un montant de 3 400 € ;

A L'UNANIMITÉ.

• Education-jeunesse

2019-10-08 Interventions EPS dans les écoles élémentaires

Autorisation de signature des conventions de partenariat avec les associations sportives pour la mise à dispositions d'intervenants en milieu scolaire

AUTORISE le Maire à signer les conventions de partenariat avec les associations sportives pour la mise à dispositions d'intervenants en milieu scolaire conformément aux montants précités.

A L'UNANIMITÉ.

2019-10-09 Autorisation de signature de la convention de partenariat avec le collège Christiane Bernardin pour l'organisation d'interventions du Bureau Information Jeunesse dans l'établissement

AUTORISE le Maire à signer la convention de partenariat avec le collège Christiane Bernardin pour l'organisation d'interventions pédagogiques dans les conditions déterminées ci-dessus.

A L'UNANIMITÉ.

2019-10-10 **Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022**

AUTORISE le principe du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse dans sa quatrième édition, pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer ce Contrat Enfance Jeunesse et tout avenant ne le modifiant pas substantiellement.

A LA MAJORITÉ (abstention de M. Cyril Kretzschmar)

2019-10-11 Autorisation de signature de la convention de partenariat avec les CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes Actives) pour l'organisation de la formation BAFA Approfondissement (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

AUTORISE le Maire à signer la convention de partenariat avec les CEMEA pour l'organisation d'une formation BAFA dans les conditions déterminées ci-dessus.

A L'UNANIMITÉ.

Administration Générale

2019-10-12 Fixation des tarifs pour l'accès aux salles et aux collections municipales photos-vidéos en période pré-électorale

APPROUVE les conditions d'accès aux salles et collections photos-vidéos municipales

ACCORDE la gratuité des salles municipales aux candidats

FIXE les prix de 10€/photo et de 20€/vidéo, nets de taxe

A L'UNANIMITÉ.

2019-10-13 Convention relative à l'organisation de l'agence postale et communale de Bel Air

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'organisation de l'Agence Postale et Communale de Bel Air et prendre tous les actes nécessaires à cet effet.

A L'UNANIMITÉ.

2019-10-14 Convention relative à la mise en place de l'intranet communal

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention, avec le CDG69, relative à la mise en place de l'intranet communal

AUTORISE la commune de Francheville à verser la somme de 2050,56 € (charges comprises) au CDG69 une fois la prestation effectuée.

A LA MAJORITÉ (Abstention du groupe Francheville au Cœur).

Michel RANTONNET
Maire de Francheville

Membres Présents: M RANTONNET, Mme PETIT, M CALABRE, Mme QUIBLIER, M GOURRIER, Mme BARBIER, M GOTTELAND, M TREMBLEAU, Mme ELLENBERGER, Mme BARBET, Mme PRUNARET, M DE PARISOT DE BERNECOURT, Mme D'HONNEUR, Mme POULARD, M. SADOT, Mme JAUFFRET, M CORTIAL, M GUIBERT, M LAMBERT, Mme DUMONT, M KRETZSCHMAR

Membres représentés: M DASSONVILLE, M ROUX, Mme REY, Mme SALEMBIER-MICHEL, Mme RODAMEL, Mme JAMBON, Mme FAŸ, M. RIVIER

Membres absents excusés: M BONNEMAN, Mme SANTOS-MALSCH, M LAVERLOCHERE

Membres absents: M. GUILLON